

### Exportation des armes à feu: une grande réussite

Véronique Mathieu, députée européenne, rapporteur pour la commission des Libertés civiles du Parlement européen, se réjouit du vote massif des députés européens en faveur du rapport concernant l'exportation des armes à feu vers les pays tiers. "Ce nouveau règlement, qui sera applicable dans toute l'Union européenne dans 18 mois, permet d'assurer la sécurité de nos concitoyens en améliorant la traçabilité des armes, sans toutefois pénaliser les utilisateurs légaux que sont les chasseurs et les tireurs sportifs".

"Les procédures qui incombent aux chasseurs et tireurs sportifs lorsqu'ils quittent temporairement le territoire de l'Union européenne ont été simplifiées. De même les procédures administratives pour les armuriers et fabricants d'armes légères ne sont pas alourdis. Les collectionneurs d'armes ne seront pas touchés par ce règlement".

"Il existe dans l'Union européenne des centaines de PME qui représentent, non seulement des emplois, mais également un savoir-faire de qualité dans la fabrication de nos armes de sport. Les deux rapporteurs ont veillé à ne pas les pénaliser, en particulier face à la concurrence étrangère" explique Véronique Mathieu.

"Nous devons être fermes contre le terrorisme et toute forme de criminalité, et empêcher la fabrication et le trafic illicite d'armes; mais cela ne doit pas se faire au dépend de la noble passion de millions de nos concitoyens. Un équilibre juste et adapté a été trouvé en ce sens" a déclaré la députée européenne en conclusion.